

## CONTACT

Pour vous accompagner, nos conseillers de l'Espace FAIRE de Colmar Agglomération sont à votre écoute :



03 69 99 55 69

03 69 99 55 68

[conseiller.renovation@agglomeration-colmar.fr](mailto:conseiller.renovation@agglomeration-colmar.fr)

# UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? & D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aides  
locales

Conseils  
gratuits

Votre  
Conseiller  
FAIRE

03 69 99 55 69 / 68

un service public,  
indépendant &  
GRATUIT

[agglomeration-colmar.fr](http://agglomeration-colmar.fr)

[agglomeration-colmar.fr](http://agglomeration-colmar.fr)



Avec le soutien de



Avec le soutien de



## POURQUOI UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?



Selon le Groupement International d'Experts sur le Climat (GIEC), il est primordial de maintenir la hausse de la température moyenne à la surface de la Terre à **2°C** de réchauffement depuis l'ère industrielle. Le seuil des **1.5°C** risquant d'être atteint prochainement, cela implique une baisse drastique des émissions actuelles, de l'ordre de 50% dans la décennie à venir.

À l'échelle de Colmar Agglomération, on observe que le secteur des bâtiments est le 2ème contributeur aux émissions de gaz à effet de serre (GES) après celui des transports. Pour améliorer le **confort de votre habitation, réduire vos factures, valoriser votre patrimoine et participer activement à la lutte contre le dérèglement climatique**, la collectivité, l'ADEME et la Région Alsace ont mis en place l'Espace Conseil FAIRE.

## LE DISPOSITIF

Au travers de sa démarche **Plan climat, Colmar Agglomération** met en place des aides techniques et financières en faveur de la transition énergétique.

Vous pouvez bénéficier d'un **service de conseils gratuits, neutres et objectifs**, qui encourage la rénovation énergétique, l'utilisation de matériaux d'isolation bio-sourcés et le développement des énergies renouvelables.

## LES ETAPES DE LA DEMARCHE

**N°1** D'abord, je me renseigne auprès de **l'Espace Conseil FAIRE**, le service public d'information et de conseil énergétique de ma zone d'habitation au **03 69 99 55 68** ou au **03 69 99 55 69**.

Je prends ensuite contact avec **Vialis** au **03 89 24 60 60** pour bénéficier du dispositif d'aides aux économies d'énergie et recevoir ma Lettre d'Engagement **AVANT** signature des devis et de mes travaux.

**N°2** Je signe mon devis auprès de mon installateur **et pour être éligible**, je fais réaliser des travaux **respectant les exigences techniques minimales**.

**N°3** Je constitue et j'envoie à **Vialis** mon dossier d'aides aux économies d'énergie.

**N°4** J'obtiens ma prime exceptionnelle.

## LES 7 CLÉS DE LA RÉNOVATION

- 1/** Orientation de la maison au soleil
- 2/** Isolation renforcée des parois
- 3/** Traiter les ponts thermiques
- 4/** Installer des fenêtres performantes

- 5/** Éviter les fuites d'air
- 6/** Opter pour une ventilation performante
- 7/** Investir dans un chauffage à haut rendement, dimensionné aux besoins de l'habitation

